

École élémentaire René Fillet

Procès-verbal du Conseil d'école du jeudi 1^{er} février 2018

	Présents	Excusés	Absents
Enseignants	Mmes Muller, Nouvel, Marconnès, L'Hostis, M. Lacroix,	Mme Pereira	
Municipalité	M. Mary, Mme Agavios, Mme Bousquet		
Parents	Mmes Barriol-Beglet, Louvel, Buffet-Eymard, Mariamon, M. Pilon	Mme Rozier	
DDEN			
IEN		Mme Parrini	

Secrétaire : C. Nouvel

1. Modification de l'ordre du jour

Point à ajouter : modification des membres du conseil de l'école élémentaire : adopté à l'unanimité

2. Modification des membres du conseil de l'école élémentaire

a) M. Herbepin DDEN, ayant déménagé de Domarin, ne souhaite plus faire partie du conseil d'école. A ce jour, il n'est pas remplacé. M. Decan, DDEN de la maternelle, pourrait le remplacer.

b) M. Dao-Caste, ne pouvant pas venir aux 2 premiers conseils, a démissionné.

3. Adoption des PV du dernier conseil d'école

Une erreur s'est glissée dans la destination du voyage scolaire des CP-CE1 et des CE1-CE2, ils vont bien à Saint-Andéol et non à Autrans.

PV adopté avec modification à l'unanimité

4. Organisation du temps scolaire

Vote du conseil sur les modifications du temps scolaire (voir document joint en annexe)

112 questionnaires de la mairie rendus, 72 % pour revenir à 4 jours, 25 % pour rester à 4 jours et demi (sur l'ensemble des 2 écoles).

DDEN : trouve que l'ouverture culturelle et sportive était intéressante, surtout pour les familles qui ne peuvent offrir à leurs enfants des activités extra-scolaires.

Maire : déplore le manque de bilans sur les TAP au bout de 5 ans

Rappel le conseil d'école donne un avis, la décision finale revient à la DASEN. Elle demande une harmonisation sur la commune.

Les parents manquent d'informations, d'accompagnements.

Un groupe de travail est prévu en mairie sur les services proposés après la classe en remplacement des TAP, mais M. le Maire ne souhaite pas que les parents élus y participent pour le moment.

Les parents élus souhaiteraient y participer.

Vote de l'école élémentaire

Pour le **maintien de la semaine à 4 jours et demi** : 6 voix

Pour le **passage à une semaine de 4 jours** = 5 voix

abstention = 0 voix

La mairie va proposer le changement des temps scolaires.

Si la modification est acceptée, proposition des horaires : 8h30 – 11h30 ; 13h30 – 16h30 lundis, mardis, jeudis et vendredis ; horaires adoptés à l'unanimité

5. Point sur les effectifs

2 inscriptions ont été enregistrées pour des élèves arrivant à Domarin : 1 CE1 et 1 CE2. Les effectifs s'élèvent donc à 105 élèves : 26 CP-CE1, 26 CE1-CE2, 27 CE2-CM2 et 26 CM1-CM2

6. Activités pédagogiques

a) Les interventions dans le cadre du PLEA se poursuivent : Jazz et opéra (voir le conseil d'école précédent)

b) Le cycle de natation a commencé : pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2

École élémentaire René Fillet

demande des parents : faire passer les enfants aux WC en sortant de l'eau, avant de s'habiller et reprendre le bus

- c) Spectacles au théâtre du Vellein : (transport payé par la CAPI et l'entrée par le Sou des écoles (5,80 € par enfant))
 - Classes de CE2-CM2 et CM1-CM2 : jeudi 18 janvier « Chotto Desh ». Très beau spectacle
 - Classes de CP-CE1 et CE1-CE2 : mercredi 7 février : spectacle de chanson « Tartine Reverdy »

Pour les parents accompagnateurs nous avons dû faire un tirage au sort, les places étant limitées.
- d) APC : elles ont concerné en période 1 presque tous les élèves en méthodologie et 22 élèves en soutien, et 17 élèves en soutien en période 2.
- e) Réseau d'aide : une enseignante spécialisée intervient pour 2 élèves de CM1, 5 élèves de CE1. Cette aide est profitable aux élèves (1 fois par semaine pendant 45 minutes).
- f) Classe verte à Saint-Andéol : pour les classes de Mmes Muller et Marconnès, du 19 au 23 mars (projet accepté par IEN). Projet financé par la mairie, 2 soirées-contes financées par le Sou des écoles, une participation financière sera demandée aux familles (environ 50 €, montant décidé par le conseil municipal en février).
- g) 2 classes partent les 24-25 mai (CE2-CM2 et CM1-CM2) : 2 jours à Guédelon. Projet financé par le sou des écoles. 4 parents accompagnent.
- h) Liaison école-collège : des réunions régulières de concertation ont lieu avec le collège. Une visite du collège sera organisée pour les élèves et une autre pour les parents le jeudi 26 avril, M. le principal du collège de Champoulant viendra présenter le collège aux élèves de CM2 en avril ou mai. Les affectations suivront la procédure AFFELNET à partir d'avril. Les parents concernés seront informés en temps voulu.

7. Questions diverses

a) Question du conseil des maîtres : Suite au problème de comptabilité du contrat de la photocopieuse en 2017, environ 1 200 € ont été perdus pour l'école. La mairie a changé le contrat photocopieur qui englobe les 3 structures (mais la facture a été divisée par 3 sans regarder ce qu'utilise chaque structure). Les enseignants demandent à la mairie d'acheter 4 ordinateurs portables pour les tableaux numériques interactifs (devis de 300 euros) en compensation pour les élèves.

La mairie avait octroyé une subvention exceptionnelle pour les années 2017 et 2018 (pour acheter des manuels en rapport avec les nouveaux programmes). L'école élémentaire peut-elle compter sur cette subvention en 2018 ? Oui

b) Pendant les vacances de février, toutes les portes seront changées.

c) insonorisation de la cantine : la mairie est en cours de réflexion, mais les travaux restent très chers. 90 élèves en moyenne mangent à la cantine.

d) invitation pour l'inauguration de l'avenue de la Ferronnière : mardi 6 février à 17h15.

Le directeur
M. Lacroix

le secrétaire
Mme Nouvel